

**AVIS PUBLIC****DÉROGATION MINEURE**

AVIS est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 21 janvier 2020 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le Conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

Site visé par la demande : 15, boulevard Georges-Gagné Sud

Nature et effets des dérogations mineures :

Cette demande de dérogations mineures concerne la revitalisation des façades de la Plaza Delson située dans la zone M-216 et vise à :

- Permettre la rénovation des façades du bâtiment dont la proportion minimale de matériaux de classe « A » en façade serait de 0 % alors que le règlement de zonage n° 901 prescrit une proportion minimale de 75 %;
- Permettre l'absence de matériaux de classe A sur le bâtiment alors que le règlement de zonage n° 901 prescrit un minimum de 2 types de matériaux de classe A sur un bâtiment principal;
- Permettre la présence de 9 types de matériaux alors que le règlement de zonage n° 901 prescrit un maximum de 3 matériaux différents par bâtiment principal.

Lors de ladite séance du conseil municipal, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande.

Donné à Delson, ce 12 décembre 2019.

Antoine Banville  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier